

PROGRAMME FORMATION INITIALE H0-B0-H0v

➤ **Effectif :**

Le nombre maximum de participant est fixée à 10 personnes.

➤ **Durée :**

7 h soit 1 journée.

➤ **Public visé :**

Les personnes qui doivent effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension (domaine du H0V et B0) et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. : maçons, peintres, techniciens de surface, terrassiers, etc...)

➤ **Prérequis :**

Aucun.

➤ **Objectifs :**

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510.

➤ **Méthode Pédagogique**

Exposé et discussions étayées de textes illustrés

Remise à chaque stagiaire d'un document écrit

Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire

Contrôle de connaissances assuré régulièrement tout au long du stage

➤ **Validation**

Aptitude formulée par le formateur à l'issue de la formation.

Attestation d'obtention de l'habilitation H0 VBO.

➤ **Délais de réalisation**

Minimum 22 jours ouvrables avant la mise en place de la formation.

➤ **Accessibilité**

Pour tout handicap, nous contacter afin d'adapter la formation ou de vous orienter vers un autre organisme.

➤ **Tarif**

Le coût est de 650 euros HT soit 780 euros TTC par session.

➤ **Taux de réussite**

En 2018 : 100% de taux de réussite à la formation HOBO. (non réalisée depuis 2018)

➤ **Programme de la formation**

Module 1 – Notions élémentaires d'électricité (4 h) :

- . Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques : décret du 22/09/2010 et norme NF C18-510
- . Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant à travers des exemples concrets
- . Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique
- . Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- . Classement des installations
- . Interventions et travaux non électriques en BT
- . Travaux non électriques en HT

Module 2 – Comment travailler en sécurité (2 h 30 min) :

- . Distances de sécurité
- . Autorisation de travaux
- . Lecture de la signalisation
- . Principe et exemples de verrouillage
- . Manœuvres et consignation / rôle des différents intervenants
- . Matériels de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle)
- . Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
- . Outillages non spécifique aux électriciens
- . Incendie dans les installations électriques

Module 3 – Conduite à tenir en d'incident ou d'accident d'origine électrique (30 min) :

- . Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées